

GUIDE D'ENTRETIEN

VOTRE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



VITRÉ COMMUNAUTÉ

Service Public d'Assainissement Non Collectif
Pôle aménagement - 87 Bis Boulevard des Rochers - Vitré

VITRÉ
COMMUNAUTÉ

A close-up photograph of water gushing out of a metal pipe into a collection system. The water is turbulent and white with foam. The background is slightly blurred, showing more of the industrial or municipal infrastructure.

VOTRE SYSTÈME

LA COLLECTE

Toutes les eaux usées sont acheminées via une canalisation jusqu'au dispositif de prétraitement.

LE PRÉTRAITEMENT

Il permet de retenir les particules solides et les graisses contenues dans les eaux usées. Il est composé d'une fosse toutes eaux ou une fosse septique et un bac dégraisseur et éventuellement d'un préfiltre (il protège le système de traitement afin d'éviter un colmatage). Pour assurer la longévité des installations, il faut ventiler efficacement la fosse via :

◆ **une ventilation primaire** : pour assurer un bon écoulement des eaux usées et l'arrivée d'air dans la fosse,

◆ **une ventilation secondaire** : elle permet l'évacuation des gaz corrosifs et malodorants. Elle est munie d'un extracteur statique ou éolien et débouche au dessus des locaux habités.

LE TRAITEMENT

L'épuration est réalisée lors de l'infiltration des eaux dans le sol en place ou reconstitué. L'accès au système de traitement se fait par des regards.

L'ÉVACUATION

Les eaux traitées sont évacuées par infiltration dans le sol ou, exceptionnellement, par rejet en milieu superficiel.

LES SYSTÈMES AGRÉÉS

Les systèmes « classiques » peuvent être remplacés par des systèmes ayant obtenu un agrément publié au journal officiel.

Retrouvez toutes les informations concernant **vos droits et obligations** sur les sites internet de Vitre Communauté et du Ministère de la Transition Ecologique :

<http://www.vitrecommunaute.org/assainissement-spanc/>

<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>

Quoi ?	Fréquence	Comment	Par qui
Regard de collecte	6 à 12 mois	Vérifier le bon écoulement des eaux dans ce regard. Si nécessaire enlever les graisses ou les dépôts et rincer à l'eau.	Particulier ou entreprise
Fosse septique ou fosse toutes eaux	(1) 6 à 12 mois (2) en fonction du niveau de boue	(1) Vérifier l'absence de corrosion et le niveau de boue (2) Si le niveau de boue atteint 50%, faire vidanger la fosse. Remplir la fosse d'eau au 1/2 ou 3/4 de son volume.	(1) Particulier (2) Entreprise agréée
Préfiltre	6 à 12 mois	Vérifier si le matériau filtrant (pouzzolane, matériaux plastiques) contient des dépôts et le nettoyer au jet hors de la fosse.	Particulier ou entreprise
Bac à graisse	3 à 6 mois	(1) Retirer les graisses et éléments flottants accumulés en surface. (2) Enlever les dépôts en fond lors de la vidange de la fosse.	(1) Particulier (2) Entreprise
Micro-station ou filière de traitement agréée	Selon les prescriptions de l'arrêté	Entretien des ouvrages selon les prescriptions d'entretien du fabricant et les fréquences préconisées dans le guide d'utilisateur et dans les arrêtés (vidanges). Un contrat de maintenance peut vous avoir été proposé. Remplacer les pièces d'usure (électromécaniques ou non) selon les fréquences préconisées dans le guide.	Entreprise agréée pour les vidanges
Regard de répartition	6 à 12 mois	Vérifier le bon écoulement des eaux, la bonne répartition, enlever les matières qui se déposent dans le fond et rincer à l'eau clair.	Particulier
Regard de bouclage	6 à 12 mois	S'assurer qu'il n'y a pas d'eaux usées stagnantes dans le regard.	Particulier
Regard de collecte (filières drainées)	6 à 12 mois	Contrôler le bon écoulement des eaux traitées vers le lieu d'évacuation : ces eaux doivent être claires. Vérifier que la canalisation d'évacuation n'est pas obstruée.	Particulier
Poste de relevage	3 à 6 mois	(1) S'assurer que le flotteur ne soit pas coincé et vérifier son fonctionnement en l'enclenchant manuellement. Nettoyer au jet les parois du poste, les flotteurs et la pompe. (2) Procéder à une vidange périodique du poste (en même temps que la fosse).	(1) Particulier (2) Entreprise agréée

Vidange	Fosse toutes eaux Fosse septique	Préfiltre	Bac à graisses	Micro-station
Date				
Date				